Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260114-2026003-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 14/01/2026

| Date de la convocation |
| --- |
| 07/01/2026 |

| Date d'affichage |
| --- |
| 07/01/2026 |

| Nombres de membre |
| --- |
| Afférents au conseil municipal : 22<br>Présents : 17<br>Votants : 19 |

| A l'unanimité |
| --- |
| Pour : 19<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0 |

*L'an 2026 et le 14 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,*

**Présents :** M. BOURASSEAU Eric, Maire, Mme ADAM Marie-France, Mme BLANDIN Pauline, M. BRIZARD Philippe, Mme CHEVALIER Annick, M. DALIGAULT Etienne, M. DENIS Bernard, M. FERRE Alain, M. GAUCHER Cyril, Mme GUEGAN Julie (a rejoint l'assemblée à 20h15), M. GUILET Stéphane, M. HAMON Joël, Mme MARCHAND Morgane, Mme MOUAZAN Régine, Mme PERCHER Christine, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

**Excusés ayant donné procuration :** Mme ANIZON Marie-Cécile à Mme TEILLARD Stéphanie, M. HELIAS Patrick à Mme MOUAZAN Régine
**Excusés :** Mme DRENIAUD Stéphanie, M. FALIGUERHO Hugues, M. NICOLAS-LE BERRE Erwan

**M. HAMON Joël a été élu secrétaire**

**Numéro de la délibération : 2026003**
**Objet de la délibération : Déclassement et aliénations de portions de voiries communales suite à enquête publique**

Monsieur le Maire explique qu'une enquête publique a été organisée en octobre dernier concernant plusieurs demandes de particuliers pour des déclassements et aliénations de portions de voirie communale. Il indique que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'ensemble des sujets présentés.

Concernant la demande d'achat de portion de voirie communale à la Renoulais, deux demandeurs sont concernés pour les terrains situés au droit des parcelles ZV 74 pour un premier dossier et ZV 75 pour le second dossier.
- Prix de vente du terrain au droit de la parcelle ZV74 : 882.36 €
- Prix de vente du terrain au droit des parcelles ZV 75 : 732.36 €

Concernant la demande d'achat des celliers situés rue de la Grande Roche au Châtellier, le demandeur initial ne souhaite plus les acquérir. Les Domaines avaient estimé la superficie totale de ces celliers à 46 m² et les avaient évalués à 6 000 €. Le Conseil Municipal s'accorde à dire que cette valeur est trop élevée compte tenu de la superficie, de l'emplacement et de l'état de ces celliers. Après délibérations, le Conseil Municipal propose à la vente l'ensemble de deux celliers pour un montant total de 3 342.36 € auquel s'ajoutera, pour l'acheteur potentiel, les frais de bornage.

Concernant la demande d'achat d'une portion de voirie communale au Perray, le prix de vente de ce terrain est fixé à 392.36 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modalités de vente définies dans cette délibération et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces affaires.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2025119 du 1er décembre 2025.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance, Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 19/01/2026